

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

---

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 2600)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CL257

présenté par  
M. Laabid  
-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« sept »

les mots :

« vingt-huit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement permet d'augmenter le délai de réponse pour lequel l'inspection générale de la protection des lanceuses et des lanceurs d'alerte est autorisée à répondre.